



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 115176

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur une nouvelle méthode à ultrason pour diagnostiquer le cancer du sein. Une nouvelle méthode à ultrason pourrait améliorer le diagnostic du cancer du sein. Elle devrait permettre de différencier une tumeur bénigne d'une tumeur maligne sans avoir recours à une biopsie. Cette technique repose sur le comportement des tissus suite à une compression. En effet, le test met à profit les contrastes de dureté et de rigidité entre les excroissances tissulaires malignes et bénignes pour déterminer la gravité de la tumeur. Ainsi, 80 femmes ont participé à l'étude et des tests préliminaires ont été réalisés sur 123 tumeurs. 18 lésions cancéreuses et 105 grosseurs ont été diagnostiquées. Les biopsies effectuées par la suite ont validé ces résultats, seule une tumeur diagnostiquée comme maligne s'est avérée bénigne. De plus, cette méthode est beaucoup moins douloureuse et onéreuse que la biopsie. En conséquence, il lui demande si dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, il envisage de soutenir cette nouvelle technique à ultrason.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115176

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 59